

TRANSPONDEUR

Le transpondeur doit être fixé dans le passage de roue avant droit, verticalement comme présenté ci-contre. Il doit être connecté au faisceau marqué transpondeur de la voiture (connecteur jaune) sans modification de ce dernier (les connecteurs inverses sont fournis).

Attention : position en avant de l'axe de roue obligatoire.

Transpondeurs autorisés :

CarDP de la société My Laps
(voir offre commerciale sur le site RPS)

ou

AMB TranX 260 suivant les descriptions ci-dessous



Transpondeur **AMB TranX 260** Modèle alimenté depuis la batterie 12 Vdc du véhicule
Modèle alimentation direct



Transpondeur **AMB TranX 260** Modèle rechargeable sur 220V AC Livré avec chargeur, support et clavette.
Modèle sur batterie

